© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Hero + subutex pendant ma grossesse

Par Profil supprimé Postée le 12/08/2019 22:13

> Bonsoir
> J'ai consommé de l'héroïne puis du subutex pendant ma grossesse. Je n'ai réussi à arrêter mais j'avais bien diminué. Mon fils pleurait beaucoup après sa naissance. C'était une petite crevette né 15 jours avant terme. Les toubib voulait le mettre sous Valium, ce que j'ai refusé. Et un jour, à la maternité, ma sœur est venue avec une tututte, ça l'a calmer direct. Cela fait déjà 21 ans. Je m'inquiétais toujours lorsqu'il il était malade même pour un petit ruhme.
> Et puis ces derniers jours, il a commencé à perdre toute sensibilité dans les jambes. Le verdict est tombé il y a 2 mois. Sclérose en plaque, il n'a que 21 ans, c'est tellement, c'est un bon garçon. Il est adorable.
> Voilà je pense que tout cela est dû à ma conso de drogue. Je pense d'après ce que j'ai lu un peu partout j'en suis là seule responsable. Son system nerveux n'a pas pu se développer comme il aurait dû. Je culpabilise tellement à un point que personne ne peut imaginer. Il est ma chair et mon sang. Quelqu'un pourrait t-il me dire que sa sclérose en plaque n'est du à tout cela..Je ne pourrais pas vivre avec se poids sur la conscience.

Mise en ligne le 20/08/2019

Bonjour,

Vous êtes très en souffrance face à votre sentiment de culpabilité et vous vous demandez si votre consommation d'héroïne durant la grossesse peut être à l'origine de la sclérose en plaque de votre fils.
A ce jour, il n'y a pas d'étude qui permette d'établir un lien entre la consommation d'héroïne durant la grossesse et le développement d'une sclérose en plaques (SEP) chez l'enfant. Cela peut probablement vous rassurer.

D'autres part, la sclérose en plaques (SEP) est une maladie qui n'est pas due à une seule cause, plusieurs facteurs, combinés entre eux sont nécessaires à son déclenchement. Vous pouvez peut-être vous renseigner auprès des médecins (spécialisés dans la sclérose en plaques) qui suivent votre fils afin d'avoir d'autres éléments de réponse à votre questionnement.
Vous dites que vous avez fait de nombreuses lectures sur le sujet, nous nous permettons de vous mettre en garde vis-à-vis de sources d'informations qui ne seraient pas fiables d'où l'intérêt de pouvoir les confronter avec celles de professionnels compétents dans le domaine de la SEP.

Nous espérons que notre réponse vous permettra de vous apaiser un peu.

Cordialement.